

UNE CENTRALE, DES AVANTAGES MAJEURS

Être membre de la CSQ, ce n'est pas seulement bénéficier d'un appui en cas de négociation. C'est aussi compter sur une organisation influente, présente sur toutes les tribunes et engagée à défendre les intérêts de ses membres partout au Québec.

Lors des négociations du secteur public

La CSQ négocie à la table centrale, avec le Conseil du trésor, les questions relatives :

- aux salaires;
- à la retraite;
- aux droits parentaux;
- aux disparités régionales.

Sur le plan de la mobilisation

La CSQ a aussi un pouvoir d'action important, puisqu'elle est présente partout au Québec.



Photo : Pascal Rathé

Entre les périodes de négociation

La CSQ influence le gouvernement sur des enjeux importants qui touchent les membres. Pour les parlementaires, elle a toute la légitimité d'intervenir sur des questions sociales, car elle ne représente pas uniquement une catégorie de travailleuses et de travailleurs, mais plutôt une diversité de membres reflétant la société.

Voilà pourquoi la Centrale :

- participe à de nombreuses consultations et commissions parlementaires;
- est une des seules organisations représentant les travailleuses et travailleurs invitées lors des consultations prébudgétaires, des consultations ou des grands rendez-vous du gouvernement québécois;
- siège à des conseils d'administration d'organismes publics, comme Retraite Québec, le Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).